



Pôl'tertiaire

BAC PRO

COMMERCE

FORMATION / NIVEAU IV / COMMERCE

LA FORMATION

L'objectif du **BAC PRO Commerce** est de former des vendeurs ou commerçants qui interviennent dans tout type de point de vente : alimentaire ou non alimentaire, spécialisé ou généraliste, en vente assistée ou vente conseil.

Les compétences demandées au titulaire du baccalauréat professionnel commerce sont :

- la vente, le conseil et la fidélisation de la clientèle,
- la participation à la gestion du point de vente ou du rayon,
- la participation à la présentation des produits et à l'animation de la surface de vente.

NOUS CONTACTER

4, rue Docteur Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE CEDEX

Tél. 05 49 65 21 33

fax : 05 49 65 87 34

E-mail : lycee.stjoseph.
bressuire@ac-poitiers.fr

Site internet :

www.saintjo.org

L'ADMISSION

- L'entrée en classe de Seconde Professionnelle est ouverte aux élèves sortant de troisième.
- Les élèves titulaires d'un CAP ou d'un BEP ou issus d'une classe de Seconde Générale (procédure passerelle) peuvent accéder à la classe de Première Professionnelle après étude du dossier et/ou un positionnement.

LES HORAIRES

LES MATIÈRES	Horaires en Seconde	Horaires en Première	Horaires en Terminale
Français - Histoire - Géographie - E.M.C.	4.5	4.5	4.5
Mathématiques	2	2	2
Langue vivante 1	2	2	2
Langue Vivante 2	2	2	2
Culture Artistique	1	1	1
Éducation Physique et Sportive	2	3	3
Prévention Santé Environnement	1	1	1
Enseignement Professionnel	14	14	14
Accompagnement personnalisé	2 (72 h/an)	2 (72 h/an)	2 (72 h/an)
TOTAL	30.5	31.5	31.5

Une heure de spécialité hebdomadaire peut être proposée pour les matières suivantes :
Français, Mathématiques, Langues Vivantes ou Arts Appliqués.

CERTIFICATION INTERMEDIAIRE	<i>Tout élève admis en Seconde Professionnelle pour la formation en 3 ans se présente à la certification intermédiaire de niveau V du BEP Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers en classe de Première Professionnelle.</i>
PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	<i>22 semaines obligatoires de formation dans un point de vente, réparties sur les 3 ans pendant lesquelles l'élève est placé sous l'autorité du responsable du point de vente</i> <i>ou</i> <i>18 semaines obligatoires de formation dans un point de vente, réparties sur les 2 ans de formation pour les élèves arrivant en classe de première (procédure passerelle).</i> <i>Les compétences professionnelles liées au diplôme font l'objet d'une évaluation pour l'examen final.</i>

ET APRÈS

- Le Bac Pro Commerce est un diplôme d'insertion professionnelle.
- Avec un bon dossier, le Bac Pro permet d'intégrer en formation initiale (scolaire) ou par alternance :
 - Un BTS Négociation Relation Client (NRC)
(en formation initiale au Lycée Saint-Joseph et en alternance au centre de formation - IFEB)
 - Un BTS Management des Unités Commerciales (MUC)